Classer 16,5 hectares du Ry Ponet? « Il faut sacraliser tout le site »

Le MR liégeois demande à la Région d'intervenir

e combat se poursuit pour tenter de sortir durablement le site du Ry Ponet, à cheval sur les communes de Beyne-Heusay, Fléron, Chaudfontaine et Liège, des griffes des promoteurs immobiliers. Le MR liégeois tente maintenant de convaincre la ministre Tellier de lui accorder une protection spécifique. Mais pour elle, seuls 16.5 des 300 hectares présentent un intérêt.

Alors que la Région wallonne, par l'entreprise de la ministre de l'Environnement Céline Tellier, vient d'annoncer la création de plus de 1.000 hectares Le Ry Ponet s'étend sur 300 de réserves naturelles afin de cheffe de groupe MR au parlement wallon, en a profité pour ramener sur la table un dossier première manche, en faisant emblématique en région lié- en sorte que le projet porté par geoise : le Ry Ponet.

A cheval sur les communes de pas le jour. Fléron et Liège, ces 300 hectares minée pour autant. Seule possicoles, de landes et de bois ont ment toute velléité de construcverains depuis plusieurs an- la question qu'a posée Diana tuariser la totalité du site, inter-

en effet avec avidité sur cette quelque peu refroidi les arzone vierge de toute habitation deurs de la Liégeoise. « Selon la située à cinq kilomètres à peine Ministre, seuls 16,5 hectares à vol d'oiseau du centre de la présentent un intérêt naturel et Cité ardente. Les seconds opposaient quant à eux l'intérêt en- détail afin de valider ou non vironnemental du site, véri- une procédure de mise sous statable poumon vert de toute tut», expliquent conjointecette partie de la région lié- ment la députée wallonne et

Le chiffre

hectares, à cheval sur les compréserver la biodiversité, Diana munes de Beyne, Chaudfontaine, Nikolic, députée wallonne et Fléron et Liège. Mais seuls 16,5 hectares intéressent la ministre.

l'immobilière Neufcour ne voie

Beyne-Heysay, Chaudfontaine, La guerre n'est toutefois pas terde prairies, de cultures agri- bilité pour enterrer définitiveen effet fait l'objet d'un combat tion sur le site : sa préservation achamé entre promoteurs et ri- officielle. Envisageable? C'est

geoise. Et ils ont remporté la Christine Defraigne, la Première échevine liégeoise, en charge notamment de l'urbanisme.

> Sont concernés l'ancienne carrière de Malgueule, qui abrite notamment le crapaud calamite, le lézard des murailles, l'alouette ou le criquet à ailes bleues; une petite friche calaminaire au sud du site, à proximité du RAVeL, et la zone naturelle au centre du site dans laquelle on retrouve notamment l'orvet et l'oeillet velu.

coup trop peu au goût des Liégeoises. Qui ont donc invité la ministre wallonne à venir visicompte de la nécessité de préserver ce maillon essentiel de la banisation ».

« Notre souhait, c'est de sanc-

nées. Les premiers lorgnaient Nikolic à Céline Tellier. Qui a

vient Christine Defraigne. Mais la balle est aussi dans le camp de la Région wallonne, Nous, nous avons bloqué le dossier Neufcour pour le moment, mais il faudrait que le pouvoir Mais 16,5 hectares, c'est beau- supérieur prenne maintenant une décision forte. La Région annonce une politique de préservation des espaces naturels, ter le Ry Ponet « pour se rendre de stop à l'urbanisation, elle devrait donc être à la barre d'une modification du plan de secceinture verte de Liège de l'ur-teur qui rendrait plus facile la vie de toutes les communes concernées par ce dossier. » O

GEOFFREY WOLFF



Le collectif s'oppose au promoteur depuis des années

Le Ry Ponet était arrivé au-devant de l'actualité en 2017, quand le promoteur Neufcour v annoncait la création prochaine de 520 logements. Un projet déjà revu et corrigé, après une première version qui avait fait long feu en 2015.

Très vite, l'opposition s'était toutefois encore mobilisée, parvenant à récolter plus de doléances des riverains. 4.700 réclamations au cours Ceux-ci ne l'ont cependant de l'enquête publique.

Face à cette vague de contes- Réunis en collectif, ils mitations, le promoteur avait fi- litent maintenant pour une nalement décidé de retirer sa préservation pérenne de l'endemande de permis. Tout en semble du site. Et ils ont été annonçant peu de temps entendus par nombre d'élus plus tard qu'il pourrait à des communes concernées. nouveau introduire un autre Ne reste plus qu'à convaincre projet, en tenant compte des la ministre... O



pas entendu de cette oreille.



La Région annonce une politique de préservation des espaces naturels, elle devrait être à la barre d'une modification du plan de secteur »



Christine Defraigne, Première échevine à Liège